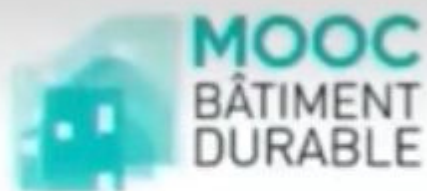


MOOC

Améliorer la qualité
de réalisation des DPE



<https://www.mooc-batiment-durable.fr/>



ATTESTATION DE SUIVI AVEC SUCCÈS

Prénom Nom

a suivi avec succès le MOOC :

« Améliorer la qualité de réalisation des DPE »

diffusé sur la plate-forme MOOC Bâtiment Durable par
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
(DHUP)



Attestation

À conserver et à transmettre à votre
OC quand il le demandera



Dès aujourd'hui
S'INSCRIRE

Créer un nouveau compte



Jusqu'au 04/07/2023

OOOR
IIII >70%

Pré-requis

Être un diagnostiqueur immobilier certifié pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique

Ce que vous allez apprendre

- Rappel de l'importance de la place du DPE dans la politique de rénovation française
- Les bons gestes du diagnostiqueur
- Les obligations et risques du diagnostiqueur
- Les outils à disposition pour la réalisation d'un DPE

Evaluation et certification

Le suivi de ce MOOC est obligatoire pour tous les diagnostiqueurs certifiés, dans le cadre du suivi des évolutions techniques et réglementaires liées au DPE (arrêté du 24 décembre 2021). Dans ce MOOC, vous serez évalués sur des questions à choix multiple portant sur le contenu des modules. Si la moyenne de vos bonnes réponses est supérieure ou égale à 70%, vous **recevrez une attestation de suivi avec succès du MOOC** qu'il faudra transmettre à votre organisme de certification. Elle sera téléchargeable dans votre espace perso.

Plan du cours

1) Le DPE, outil central de la rénovation énergétique française

- L'importance de la rénovation énergétique
- Inscription du DPE dans ce processus de rénovation

2) Les bonnes pratiques du diagnostic

3) Obligations et risques des diagnostiqueurs

- Obligations techniques : certification et rôle de l'organisme de certification
- Obligations commerciales : les pratiques commerciales et les contrôles de la DGCCRF

4) Boîte à outils DPE

- Les documents à disposition
- L'observatoire DPE de l'ADEME
- Les remplacements DPE